



Conseil des affaires franco-kazakhstanais présentation



■ PRESIDENCE DU CONSEIL

Partie française

M. Yves-Louis DARRICARRERE
Senior advisor de Lazard

Partie kazakhstanaise

M. Aidan KARIBJANOV
Président de Visor Holding

■ VICE-PRESIDENCE DU CONSEIL

Partie française

M. Guy SIDOS
Président directeur général de Vicat

CONTACTS

Mme Giulia PEPPOLONI
Chargée de projet Eurasie
@ : gpeppoloni@medef.fr

t : +33 1 53 59 16 34

Site internet
www.medefinternational.fr

M. Bogdan GADENNE-FEERTCHAK
Directeur adjoint
@ : bgadenne@medef.fr

t : +33 1 53 59 16 44

■ PARTENAIRES AU KAZAKHSTAN

KAZAKH INVEST

Agence publique de promotion des investissements

Site internet

www.invest.gov.kz

CHAMBRE DES ENTREPRENEURS ATAMEKEN

Site internet

www.atameken.kz

■ ACTIONS DU CONSEIL POUR LES ENTREPRISES

Le Conseil des affaires franco-kazakhstanais (CAFK) est né de la fusion en 2008 du Conseil de chefs d'entreprise France-Kazakhstan de MEDEF International, existant depuis 1992, et d'une initiative commune des Présidents de la République français et kazakhstanais.

M. Yves-Louis DARRICARRERE, *senior advisor* au sein de la banque Lazard, assure la présidence de la partie française du Conseil, et M. Aidan KARIBZHANOV, président du Conseil d'administration de Visor Holding, celle de la partie kazakhstanaise. M. Guy SIDOS, président directeur général du groupe Vicat, est vice-président de la partie française du CAFK.

Si, au cours de la décennie 1990-2000, les actions de MEDEF International avec le Kazakhstan concernaient essentiellement les domaines liés aux énergies fossiles et à la sécurité, intéressant un petit cercle de grandes entreprises, le Conseil a progressivement pu constater l'intérêt croissant d'entreprises françaises (y compris d'ETI) auxquelles il offre un accompagnement collectif pour saisir les opportunités naissant :

- de la diversification et la libéralisation progressives de l'économie kazakhstanaise,
- de l'insertion progressive du Kazakhstan dans le jeu commercial régional et mondial, notamment depuis son adhésion à l'Union économique eurasiatique et l'OMC en 2015,
- et de l'accroissement de pouvoir d'achat que connaît ce marché (17 M. d'habitants pour un PIB 160 G\$).

La signature, en 2008, d'un partenariat stratégique entre la France et le Kazakhstan est venu donner une impulsion supplémentaire aux relations d'affaires complété, plus récemment, par une volonté de développer des coopérations dans les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables et dans le numérique. Dix ans après, en 2018, les entreprises françaises, principalement issues des secteurs des énergies, de la construction et des infrastructures, des transports, de l'aéronautique et du spatial, de l'agroalimentaire, de la santé et de la distribution avaient investi près de 13 G\$ au Kazakhstan, plaçant la France dans le top-5 des investisseurs étrangers dans le pays.

Les réunions organisées à échéance régulière en France et les missions d'entreprises conduites à Nour-Soultan ont fait du Conseil le cadre reconnu et privilégié dédié de la relation d'affaires entre la France et le Kazakhstan. Ces actions collectives, ouvertes aux grands groupes comme aux ETI et PME internationalisées :

1. permettent une mise en relation des entreprises françaises de manière directe, régulière et suivie avec :

- les plus hautes autorités publiques kazakhstanaises, au niveau national (Président, Chef du Gouvernement, ministres) comme au niveau local (Akim, sociétés opératrices des services municipaux),
- les grands groupes publics et parapublics kazakhstanais,
- les communautés d'affaires locales,
- et les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux actifs dans le pays;

2. offrent aux entreprises des clés de compréhension et de décisions pour leurs activités et projets principalement sur :

- les circuits de décision politique et de gouvernance économique en particulier depuis le renouvellement de l'exécutif en 2019,
- les réformes économiques et améliorations de l'environnement des affaires,

- les sources de financement disponibles, qu'elles soient domestiques ou portées par des bailleurs multilatéraux et bilatéraux,
- les conditions d'exercices et de partenariat dans le pays,
- la structuration de filières et de secteurs d'activités;

3. amplifient le partage d'expérience entre entreprises françaises de toutes tailles, actives au Kazakhstan ou en Asie Centrale, et favorisent la rencontre de nouveaux partenaires sur ce marché.

Dans un effort de spécialisation, le Conseil associe étroitement à ses activités les task forces de MEDEF International dédiées à la ville durable, à la filière agroalimentaire, au numérique et aux financements multilatéraux du fait de l'actualité particulière de ces secteurs au Kazakhstan.

Au plan institutionnel :

- MEDEF International a, au fil des ans, noué des liens privilégiés et réguliers avec les holdings publiques kazakhstanaïses Samruk-Kazyna et Bayterek, avec la Chambre des Entrepreneurs du Kazakhstan, le Comité pour les Investissements, et l'agence publique « Kazakh Invest » devenue le guichet unique pour les investisseurs étrangers au Kazakhstan;
- le Conseil des affaires franco-kazakhstanaïses présente, à l'occasion des réunions des Commissions mixtes intergouvernementales France-Kazakhstan, un Rapport sur l'environnement des affaires qui aborde de façon très concrète les obstacles et difficultés rencontrés par les entreprises et propose des recommandations et pistes d'améliorations.

→ Les compte-rendu des réunions et des délégations du Conseil sont disponibles sur demande pour les membres de MEDEF International.



Nos bureaux
20 avenue Rapp, 75007 Paris
www.medefinternational.fr

Information & adhésion
+33 1 53 59 16 12

